



Le 23 mars 2015

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU
Contact :03.25.30.68.66
Mèl : fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr
Site Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>

Compte rendu CTL du 23 mars 2015

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO Catherine Durand, Julie Ludwig, Rachel Sugneau et Guillaume Tavin

1) Approbation du PV du CTL du 6 janvier 2015

La CFDT souhaite qu'une phrase soit ôtée du PV au motif qu'elle aurait précisé que c'était hors PV. Mme Dupuy accepte.

FO était signataire de ce PV et est certain que les propos énoncés par la CFDT ont bien été édictés sans précision de la notion "hors PV". Pour ces raisons FO a décidé de s'abstenir.

FO interpelle M. Colnot suite aux questions diverses du CTL du 6 janvier où avaient été évoqués les ordres de missions de l'EDR et que celui-ci avait expliqué que l'envoi des ordres de missions avait été retardé en raison de l'actualité RH chargée.

FO lui rappelle que les ordres de missions de mars n'ont pas été envoyés (oups).

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR		1	1
CONTRE			
ABSTENTION	4		

2) Modifications des horaires d'ouverture au public des centres des finances publiques et avenant au règlement intérieur des services

Suite au CTL du 6 janvier dernier, est soumise au vote la seconde vague de modifications des horaires d'ouverture au public ainsi que les avenants au règlement intérieur en découlant.

FO tient à rappeler que cette note de cadrage n'a pas été soumise à l'avis des organisations syndicales nationales donc non validée. FO rappelle que la mise en œuvre de ces modifications des horaires d'ouverture n'est pas la solution à la détérioration des conditions de travail des agents, ni aux nombreuses suppressions d'emplois. Fermer plus au public c'est sans aucun doute déplacer la venue des usagers sur des périodes d'ouverture plus courtes, donc augmenter l'accueil.

Pour toutes ces raisons, FO s'abstiendra sur ces modifications car ça n'empêchera pas la mise en œuvre de ces nouveaux horaires.

Pour rappel à la CFDT au cas où notre vote « abstention » poserait problème et ferait l'objet d'un nouveau commentaire dans l'Arbalète, nous leur rappelons que la CFDT nationale appelle ses structures locales à voter contre ces propositions.

Une harmonisation vers le haut a été retenue afin de convenir à tous les desiderata des services et des agents. Une adaptation au contexte local a été effectuée.

Une première réunion a été organisée à l'initiative des chefs de service avec les agents, puis une réunion d'harmonisation sur les grands sites de Chaumont, Saint Dizier et Langres, s'est déroulée en présence des acteurs de la direction.

Sont soumis au vote les modifications horaires les services suivants et la modification des règlements intérieurs :

- Direction
- CFP Chaumont
- CFP Langres
- CFP Saint Dizier
- CFP St Dizier OPH

La mise en place de ces horaires d'ouverture sera effective au 1er juin 2015 en raison des contraintes calendaires du logiciel TOPAD.

FO s'interroge sur les conséquences de la fermeture au public des pôles enregistrement certains jours en particulier lors du dépôt d'un acte notarié nécessitant l'apposition de la mention « donnant date certaine ». Mme Dupuy répond qu'une fois les fermetures publiées sous la forme d'un arrêté préfectoral, ces actes ne pourront plus faire l'objet d'un dépôt les jours de fermeture.

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR			1
CONTRE			
ABSTENTION	4	1	

3) Compte rendu du budget 2014/budget 2015

Le responsable du BIL présente le bilan 2014.

Les principales économies ont porté sur les fluides (grâce aux conditions climatiques hivernales douces), l'affranchissement (6500 € suite à la suppression d'une sacoche hebdomadaire), les frais d'entretien du matériel reprographique (5000 €) et 1640 € pour les fournitures notamment grâce à la suppression d'une licence NAVIS fiscal.

Le budget a été maîtrisé malgré une année budgétaire extrêmement compliquée avec une expérimentation dématérialisée via le centre de traitements situé à Mayenne.

Concernant le prévisionnel 2015, force est de constater que ce budget est encore à la baisse et ne risque pas de voir la tendance s'inverser.

Des inquiétudes sont soulevées quant au renouvellement des deux véhicules bénéficiant actuellement d'une dérogation (à savoir tous les véhicules ayant plus de 7 ans et plus de 100 000 kms doivent être renouvelés). Une rallonge budgétaire devra sans doute être demandée à la délégation inter régionale ainsi qu'à la centrale.

De la même manière, un fort investissement sera nécessaire concernant les dépenses informatiques.

La suppression d'une 2ème sacoche courrier hebdomadaire est envisagée. FO s'interroge sur les délais d'acheminement catastrophiques.

FO a demandé à ce que ce prévisionnel soit soumis à un vote conformément aux préconisations de la centrale. La direction répond que ça ne sert à rien de voter car elle ne maîtrise pas les recettes. FO estime que ce vote a son importance car les syndicats expriment ainsi leur désapprobation quant aux restrictions budgétaires.

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR			
CONTRE	4		
ABSTENTION		1	1

4) Analyse du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2014

Mr Colnot rappelle l'obligation de discrétion quant aux éléments fournis car, sur certains sites de petites tailles, les éléments pourraient être individualisés.

La responsable RH présente le tableau recensant:

- Le nombre d'agents en Équivalent Temps Plein (ETP) et physiques
- Nombre de congés maladie de courte durée inférieure ou égale à 5 jours
- Nombre de jours de congés annuels ou ARTT mis sur un CET
- Nombre d'écroulements des horaires variables
- Taux de demandes de mutations
- Nombre de signalements de violences physiques ou verbales d'origine interne et externe
- Nombre d'accidents de service avec arrêts maladie
- Nombre de maladies professionnelles
- Nombre de droit d'alerte ou de retraits exercés
- Suicides et tentatives (hors et sur lieu de travail)

Elle rappelle que ce dispositif n'est pas le seul outil permettant de déceler les difficultés.

Les jours épargnés sur le CET sont en léger recul (-5%).

Une augmentation des Congés Ordinaires de Maladies inférieurs à 5 jours est constatée (+23%) et représente 0,49 jour/agent, chiffre inférieur à la moyenne nationale (0,56 jour/agent).

Le nombre d'écroulements est identique à 2013.

Six accidents de services ont été dénombrés en 2013 (2 en 2013).

Le taux de mutation est en légère hausse mais cela s'explique par le fait d'un mouvement complémentaire au 1er mars pour les 3 catégories.

Les signalements de violence physique et verbales sont identiques à 2013 et sont recensés essentiellement sur les sites de St Dizier.

Au regard des données recensées, le nombre de Congés Ordinaires de maladie inférieurs à 5 jours, le nombre de jours de congés mis ,en CET et les écroulements peuvent appeler des points de vigilance.

Certaines structures cumulent donc deux indicateurs au delà de ces seuils. Pour la majeure partie, il y a des explications liées au contexte RH (vacance d'emploi ; congé maternité, Congé Longue Maladie...) par contre pour d'autres, ces indicateurs supérieurs au seuil relèvent plutôt de comportements isolés ou de situation personnelle.

5) Bilan de la campagne IR 2014

La directrice du Pôle Fiscal présente le bilan. Celle ci a été jugée très dense mais globalement maîtrisée. Cependant sa durée est jugée trop longue du fait que notre département est situé dans la dernière zone pour la déclaration en ligne. Elle nous informe d'ailleurs que les départements comme le nôtre, ont demandé à la DG l'instauration d'un système de rotation. Demande refusée au motif qu'il ne faut pas modifier les habitudes des usagers !!!

Une hausse de l'accueil physique de 4,20% et une baisse de 12,35% de l'accueil téléphonique sont constatées.

Le calendrier de l'émission accélérée (saisie des déclarations) a été fixé au 4 juillet 2014 réduisant de 3 semaines le délai de traitement. Cependant la saisie a été achevée dans les délais impartis. Le même scénario va se reproduire en 2015. FO relève les difficultés rencontrées par les collègues de SIP contraints de privilégier la saisie IR au détriment de la mise à jour TH.

Pour la campagne 2015, des postes informatiques seront mis à disposition des usagers dans les SIP de Chaumont et Saint Dizier afin de favoriser la déclaration en ligne. Ces usagers sont soutenus dans cette démarche par les contrôleurs stagiaires qui effectueront leur stage du 4 mai au 30 septembre.

De plus, les comptables auront l'opportunité de saisir les déclaration de leurs clients via EDI.

Mme Dupuy nous informe que le logiciel ORCFA (Observatoire des Flux d'accueil) servant d'outil de comptage des SIP va être déployée au SIE, trésoreries SPL et amendes.

6) Questions diverses

- Les travaux à l'accueil de la TP de Chaumont sont confirmés pour juin 2015 à l'issue de la campagne IR.
- FO interroge la direction quant aux propositions de restructurations qui ont été envoyées à la DG. Mme Dupuy répond que des propositions ont été faites à la centrale et qu'un retour est imminent. Si accord est donné, le processus de consultation des communes, préfecture va être engagé.
Mme Dupuy rappelle que la fermeture d'un site visible est soumis à l'approbation du ministre.
- FO demande les premiers retours du Groupe de Travail relatif au Pôle Contrôle Revenus Patrimoine. La directrice de pôle répond qu'un compte rendu sera envoyé aux participants sans faire l'objet d'une mise en ligne sur Ulysse.
- FO s'interroge sur la campagne de recrutement « contractuels handicapés » et souhaite savoir si le département a obtenu un quota. Le directeur du pôle PR répond que le recrutement d'un agent C a été effectué. Il devrait prendre son poste au 1er juin 2015 à la trésorerie de Chateauvillain (sous réserve de la signature de contrat par la DG).